

CONDITIONS OUVRIÈRES AU CANADA POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

La plupart des ouvriers de munitions qui ont été congédiés ont été absorbés par d'autres industries—L'armistice et le marché industriel.

REVUE DES MÉTIERS.

Durant le mois de novembre, le marché du travail a été considérablement dérangé par la conclusion de l'armistice et, comme conséquence, par l'arrêt des commandes des munitions, dit une note du département du Travail. L'épidémie d'influenza a aussi causé passablement de perturbation pendant les premiers jours du mois, surtout dans les camps forestiers et dans les mines de charbon. Plusieurs centaines d'ouvriers de munitions ont été congédiés, mais dans la plupart des cas ils ont été absorbés par d'autres industries, de sorte qu'il n'y avait qu'un nombre relativement petit d'ouvriers sans ouvrage à la fin du mois.

Sur les 25,000 hommes et femmes employés aux munitions dans la ville de Toronto, 6,000 environ ont été congédiés pendant le mois, mais presque tous ont été immédiatement employés ailleurs.

Les fabricants d'instruments aratoires, à Toronto, ont pris 500 ouvriers additionnels. Il y a avait du travail en abondance dans les aciéries et les fabriques de poêles et de fourneaux, et les machinistes et les fabricants d'outils ont été en grande demande. Le travail s'est bien maintenu dans les constructions maritimes d'acier, à l'exception de Fort-William où l'on a renvoyé quelques centaines d'hommes. Il y a eu une légère diminution dans les constructions maritimes en bois à l'exception, toutefois, des chantiers de la côte de l'Ouest. Le groupe des denrées, les meuneries de farine et de nourriture pour les animaux, les abattoirs, les fabriques de conserves et les raffineries de sucre ont été en général très actifs. Les établissements d'eaux gazeuses sont restés dans leur léthargie habituelle. Les ouvriers de beurreries ont été bien occupés, mais les ouvriers de pâtisseries ont été peu occupés à cause du maintien des restrictions sur l'emploi du sucre. Dans les manufactures de tabac le travail a été généralement bon.

LE GROUPE TEXTILE.

Pour le groupe textile le travail a été bon tout le temps et l'on a même demandé plus d'ouvriers. Bon également le travail dans les fabriques de boîtes de carton, de sacs en papier et de nouveautés. Cela est dû au commerce de la saison de Noël. Pour les ouvrages en bois il a fallu plus d'ouvriers dans les fabriques de meubles. On a réduit le personnel des fabriques d'explosifs. Peu d'activité chez les potiers et les fabricants de verre et de pierres, mais plus de besogne dans l'industrie du ciment.

Dans le groupe des expéditeurs il fallut prendre des employés de plus

à cause de l'adoption par le gouvernement de la journée de huit heures pour les chemins de fer de l'Etat. Les usines de réparation ont été très occupées et il a fallu en augmenter les personnels. Les équipes de trains ont été très occupées à la transportation du grain, des bois marchands et des soldats. Le travail des débardeurs a continué d'augmenter dans les ports d'hiver et dans les autres ports on a remarqué une activité plus grande qu'à l'ordinaire pour la saison. La navigation sur les lacs a été relativement considérable pendant les premiers jours du mois.

L'INDUSTRIE MINIÈRE.

Dans les mines, les ouvriers n'ont pas été en aussi grande demande que pour les mois précédents. Dans les mines d'argent de Cobalt on a eu presque autant d'hommes qu'il en fallait, mais dans les mines d'or on a continué d'en manquer. Les mines de charbon de Fredericton et Fernie ont été considérablement affectées par l'épidémie d'influenza; à Fernie le feu a aussi causé des dommages.

La rareté des ouvriers dans les camps forestiers a été accentuée par l'épidémie, dans certains cas des camps entiers étant atteints; la demande pour la main-d'œuvre, toutefois n'y a pas été aussi grande que dans les mois précédents. Les scieries ont été pratiquement fermées pour la saison.

L'emploi de la main-d'œuvre dans les constructions est restée à peu près la même que dans le mois d'octobre, bien que l'on prédise une amélioration sensible pour un avenir rapproché. La valeur des permis de construction qui ont été accordés dans 35 villes a baissé de \$2,850,428 en octobre à \$2,387,045 en novembre, soit une diminution de 16.26 pour 100. En comparaison avec le mois de novembre 1917 il y a eu une augmentation de 11 pour 100.

BONS POSTAUX POUR LES SOLDATS CANADIENS EN ALLEMAGNE

Mesure nécessaire maintenant que nos troupes sont rendues sur le territoire allemand.

Le département des Postes vient de donner avis que les envois d'argent aux membres de l'armée canadienne maintenant rendue en Allemagne doivent se faire au moyen de bons postaux que l'on peut se procurer dans tous les bureaux de poste, et non pas au moyen du mandat-poste dont on se servait autrefois et qui pouvait être échangé dans le bureau de poste de France.

Ce changement est devenu nécessaire depuis que nos troupes ont changé de pays et sont rendues en Allemagne.

Les arrangements qui ont été faits à ce sujet avec les autorités postales anglaises assurent que les membres de l'armée canadienne n'auront aucune difficulté à échanger les envois qu'on leur fera dans n'importe quel bureau de poste militaire.

Immigration dans l'Ouest.

Au cours de la dernière semaine, d'après les déclarations du Commissaire de l'immigration, 159 personnes sont entrées dans les provinces de l'Ouest portant sur elles des valeurs en argent au montant de \$16,154, et possédant des effets pour une valeur de \$16,670, contre 365 personnes, des valeurs en argent pour un montant de \$63,697, et des effets pour une valeur de \$24,700, l'année dernière.

L'UTILISATION DU LIGNITE

La Commission s'occupe du travail préliminaire—Étude approfondie des différents types d'installation à réaliser avant le commencement des opérations à Souris.

ON ESPÈRE UN RENDEMENT POUR 1920.

La Commission d'utilisation de la lignite, chargée de l'exploitation des immenses ressources en lignite des provinces de l'Ouest, expose au Conseil des recherches scientifiques et industrielles qu'il y a beaucoup de travail préparatoire à faire avant que la commission soit en mesure de commencer la production réelle de la houille carbonisée et mise en briquettes, provenant de l'usine d'expérimentation que l'on projette d'établir dans les zones carbonifères de Souris, en Saskatchewan méridionale.

En juin de l'année dernière, le conseil, après une enquête sérieuse, a fait au gouvernement un rapport portant que l'utilisation des lignites de l'Ouest, dont il existe 57,000,000,000 de tonnes en Saskatchewan seulement, est praticable au point de vue commercial ainsi que les épreuves de laboratoire le démontrent. Cependant, ce n'est que l'été dernier qu'une entente a été finalement conclue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan, pourvoyant à l'établissement d'une usine d'expérimentation au coût de quelque \$400,000 et d'une capacité annuelle de rendement de 30,000 tonnes.

La commission nommée pour donner suite au projet est composée de R. A. Ross, ingénieur-conseil de Montréal et membre du conseil des recherches; de l'honorable M. J. A. Sheppard, de Moosejaw, et de J. M. Leamy, ingénieur-électricien de la province du Manitoba. Etant donné que l'autorisation d'aller de l'avant, qui est d'une si vitale importance pour la population du problème du combustible au Canada, n'a été obtenue que l'automne dernier, il ne paraît pas maintenant que le projet d'une exploitation houillère considérable doive se réaliser dans l'Ouest avant 1920.

La commission expose qu'avant d'entreprendre l'achat de machines et la construction de l'usine, il faudra consacrer de six à huit mois à une étude approfondie de toutes les méthodes et procédés de carbonisation et de mise en briquettes qui aient été essayés sur ce continent. Après cela, l'achat des machines et la construction de l'usine prendront encore six mois, et il faudra en outre six mois de plus pour la mise au point de l'entreprise commerciale et de l'exploitation. Vers le printemps de 1920, on s'attend à ce que la nouvelle usine d'expérimentation soit en pleine activité et que les voies aient été préparées en vue de l'établisse-

ment d'autres usines pour l'exploitation des autres zones carbonifères de l'Ouest.

Edgar Stanfield et R. de L. French, ingénieurs en mines et en chimie, sont actuellement en tournée aux Etats-Unis pour le compte de la commission, pour inspecter les usines de briquettes qui fonctionnent déjà chez nos voisins.

En définitive, on a confiance que l'Ouest en arrivera à se suffire en charbon, pour le chauffage, l'éclairage et la production de l'énergie, épargnant ainsi au Canada des déboursés annuels s'élevant à des millions de dollars qui vont actuellement aux Etats-Unis pour l'achat de l'antracite; l'Ouest pourra se procurer le charbon à \$2 la tonne meilleur marché, et Ontario et Québec seront affranchis de tout danger pouvant résulter d'une disette de charbon provenant des mines de Pennsylvanie.

L'AVENIR DU COMMERCE DE VIANDE DU CANADA

La qualité conservera le marché britannique.

"La production est excessivement importante; mais la qualité, la condition et le fini sont encore plus essentiels, si nous voulons assurer à nos produits l'accès des marchés de la Grande-Bretagne et de nos Alliés, d'après la déclaration du ministre britannique des vivres. Il y a, cependant, une autre raison, et pour nos cultivateurs et, de fait, pour tous les Canadiens, une raison presque aussi importante pour laquelle nous devrions faire tous les efforts afin de ne mettre sur le marché d'exportation que les viandes de la meilleure qualité et fini à l'époque actuelle et dans un avenir prochain; tout notre surplus de bacon et une très forte partie de notre surplus de bœuf doivent, en effet, trouver un débouché en Grande-Bretagne. Si nous voulons donc conserver notre place sur le marché britannique, tant aujourd'hui qu'à l'avenir, il est évident que nous devons maintenir la bonne réputation que nous avons déjà acquise à notre bacon comme article supérieur et améliorer notre condition présente de pays producteur de bœuf; la prospérité continue de nos intérêts dans la production du bœuf dépend considérablement de notre position sur les marchés britanniques. Je fais cet appel avec la conviction assurée que l'étalon fixé cette année déterminera facilement notre réputation, et servira grandement à établir notre position commerciale en ces lignes, non seulement pour un avenir prochain, mais même plus éloigné.

"Je ne crois rien exagérer en disant que de la manière dont nous traiterons la situation à l'heure actuelle dépend en grande partie l'existence même de notre commerce de bacon et de bœuf, et je sens que ce n'est pas trop demander quand j'insiste auprès de chaque éleveur et cultivateur individuel sur l'importance de faire tout son possible pour assurer l'envoi de produits parfaits seulement sur le marché."—L'hon. T. A. Crerar, ministre de l'Agriculture.

Dix-huit lépreux au Canada.

Le rapport du ministère de l'Agriculture indique qu'il y a 13 lépreux dans le lazaret de Tracadie, N.-B., et 5 dans celui de Darcy-Island, Colombie-Britannique. Ce sont là les seuls cas de lèpre connus jusqu'ici au Canada.

Fabrication des cigares au Canada.

Le nombre total de cigares fabriqués au Canada en 1917 a été de 237,647,769 et en 1918 de 253,824,968, d'après le rapport récemment publié par le département du Revenu de l'Intérieur.